



Le 18 décembre 2007
Rapport du COVAN
pour le premier trimestre
de l'exercice 2007-2008

États financiers intermédiaires

Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010
à Vancouver
pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007

Table des matières

Rapport de gestion	3
États financiers intermédiaires non vérifiés pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007	17

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION

Le 2 juillet 2003, le Comité international olympique (le « CIO ») a retenu la candidature de la Ville de Vancouver pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 (les « Jeux ») grâce, entre autres, aux efforts de la Société de la candidature de Vancouver 2010 (la « Société de la candidature »). Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (le « COVAN ») est un organisme sans but lucratif, sans capital-actions, constitué en société le 30 septembre 2003 en vertu de la Partie II de *la Loi sur les corporations canadiennes* et enregistré à titre de société extraprovinciale sous le régime de la *Society Act* de la Colombie-Britannique. Le COVAN est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le COVAN doit favoriser et promouvoir le développement du sport au Canada et, en conséquence, est chargé de la planification, de l'organisation, du financement et de la tenue des Jeux.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente les revenus et les frais d'exploitation reportés, les activités d'aménagement des sites et la situation financière du COVAN. Les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Cette section doit être lue conjointement avec les états financiers intermédiaires non vérifiés du COVAN pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007, lesquels fait également partie du présent rapport trimestriel. Ces états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés sur une base conforme aux états financiers annuels vérifiés pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2007 (que l'on peut consulter à l'adresse vancouver2010.com) et conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») pour les renseignements financiers intermédiaires.

Le présent rapport de gestion contient des renseignements historiques, des descriptions des circonstances actuelles et des énoncés prospectifs, y compris les énoncés relatifs aux activités et aux résultats financiers prévus du COVAN. Ces énoncés prospectifs sont offerts dans le but de donner des explications raisonnables au lecteur, mais l'exactitude de ces énoncés repose sur un nombre d'hypothèses et ils sont assujettis à divers risques et à diverses incertitudes. Ces risques et ces incertitudes peuvent entraîner des écarts dans les estimations des résultats réels par rapport aux estimations indiquées dans les énoncés prospectifs. Le COVAN ne s'acquitte pas de l'obligation de réviser publiquement ces énoncés prospectifs de manière à tenir compte de circonstances ou d'événements ultérieurs.

Le présent rapport de gestion présente les revenus et les frais d'exploitation reportés ainsi que les résultats des activités d'aménagement des sites pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007. Les chiffres de la période précédente de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007 figurent à titre de comparaison. Puisque le cycle d'exploitation du COVAN est très long avec une courbe de croissance exponentielle, la direction a décidé de présenter les résultats en fonction des étapes de réalisation de chaque projet de manière à fournir aux lecteurs des états financiers intérimaires et du présent rapport de gestion des données cumulatives cohérentes.

Les revenus et les frais d'exploitation reportés ainsi que les résultats des activités d'aménagement des sites sont comptabilisés au cours de la période où ils ont été encaissés, engagés ou réalisés et les montants sont reportés au cours des exercices ultérieurs pendant tout le cycle d'exploitation qui se terminera en 2010 avec la tenue des Jeux. Par conséquent, dans les états financiers intermédiaires,

aucun montant n'est comptabilisé à titre de charges payées d'avance et les actifs n'ont pas été amortis pendant le cycle d'exploitation, car ils seront inscrits au bilan lors de la tenue des Jeux en 2010.

Le présent rapport de gestion comporte sept parties :

1. Revenus et frais d'exploitation reportés
2. Activités d'aménagement des sites
3. Liquidités, ressources en capital et situation financière
4. Instruments financiers et gestion des devises étrangères
5. Risques
6. Transactions entre apparentés
7. Perspective

1. REVENUS ET FRAIS D'EXPLOITATION REPORTÉS

L'excédent des revenus d'exploitation reportés par rapport aux frais d'exploitation reportés était de 0,3 million de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007, comparativement à une insuffisance de 33,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les comités d'organisation des Jeux connaissent habituellement ces fluctuations entre l'excédent ou l'insuffisance, car les dates de réception des revenus et de paiement des frais relèvent de contrats séparés et ne suivent pas de cycle économique régulier.

Revenus reportés

Les revenus reportés nets s'élevaient à 6,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 16,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les revenus reportés pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 comprennent les revenus de commandites internationales du CIO de 2,0 millions de dollars, les revenus de commandites nationales de 4,3 millions de dollars et d'autres revenus de 1,4 million de dollars, moins des redevances de marketing de 1,0 million de dollars.

La baisse des revenus d'exploitation reportés de 10,0 millions de dollars est principalement attribuable à la réception de plusieurs importants paiements d'étape de commandites nationales pendant le trimestre précédent.

Programme de commandites internationales du CIO

Le COVAN reçoit une partie des revenus que le CIO perçoit dans le cadre de son programme de commandites internationales, aussi appelé Programme des partenaires olympiques (TOP). Dans le cadre de ce programme, le COVAN reçoit des apports en espèces, des apports en nature ou les deux. Jusqu'à présent, le COVAN n'a reçu d'apports non monétaires que sous forme de biens ou de services dans le cadre du programme TOP. Les revenus provenant des commandites internationales du CIO pour les périodes de trois mois s'étant terminées le 31 octobre 2007 et le 31 juillet 2007 ainsi que la réalisation de chaque projet à ce jour sont indiqués de la façon suivante :

	Trois mois s'étant terminés le 31 octobre 2007	Trois mois s'étant terminés le 31 juillet 2007	Période cumulative du 30 septembre 2003 (constitution) au 31 octobre 2007
Programme de commandites internationales du CIO <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Espèces	-	-	-
Apports en nature	2 031 \$	4 848 \$	11 992 \$
Total du programme de	2 031 \$	4 848 \$	11 992 \$

commandites internationales du
CIO

Commandites nationales

Les revenus provenant de commandites nationales pour les périodes de trois mois s'étant terminées le 31 octobre 2007 et 31 juillet 2007 sont les suivants :

	Trois mois s'étant terminés le 31 octobre 2007	Trois mois s'étant terminés le 31 juillet 2007	Période cumulative du 30 septembre 2003 (constitution) au 31 octobre 2007
Commandites nationales <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Espèces	1 738 \$	6 399 \$	124 095 \$
Apports en nature	2 518 \$	4 389 \$	21 094 \$
Total des commandites nationales	<u>4 256 \$</u>	<u>10 788 \$</u>	<u>145 189 \$</u>

Le COVAN conclut des ententes avec des commanditaires visant l'utilisation de ses droits de marketing et d'autres actifs en échange d'espèces, d'apports en nature ou des deux. Les revenus provenant de commandites nationales ont diminué par rapport au trimestre précédent puisque plusieurs importants paiements d'étapes de commandites ont été effectués par des commanditaires existants pendant la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les revenus tirés d'apports en nature provenant de commandites nationales de 2,5 millions de dollars comptabilisés pendant le trimestre comprenaient un éventail de biens et de services provenant de commanditaires, de supporteurs et de fournisseurs du COVAN.

Licences et marchandisage

Le COVAN conclut aussi des accords de licence pour la fourniture et la vente de produits officiels portant les marques de Vancouver 2010 et du Comité olympique canadien (« COC ») en échange de redevances sur la marchandise vendue. Les revenus provenant de produits officiels ont augmenté à 0,9 million de dollars pour le trimestre en cours, comparativement à 0,6 million de dollars pour le trimestre précédent. Pendant le trimestre en cours, le COVAN a accueilli Natural Color Productions et Trends International Corp. à titre de détenteurs de licence dans les catégories pour les calendriers, les affiches et les cartes postales, ce qui porte à 28 le nombre total de licences attribuées.

Droits de marketing

Les droits de marketing payés ou payables se sont élevés à 1,0 million de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 0,6 million de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les redevances proviennent des commandites et de la vente de produits officiels perçues par le COVAN. L'augmentation de 0,4 million de dollars par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable aux frais de gestion devant être versés au CIO dans le cadre du programme de commandites internationales.

Frais reportés

Les frais reportés s'élevaient à 6,4 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 50,4 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Une composante importante des frais reportés est le bénéfice sur change à terme, composé principalement de gain ou de perte sur change non réalisé(e) sur la valeur marchande des contrats de change à terme du COVAN.

En excluant l'effet du change à terme, les frais d'exploitation reportés s'élevaient à 25,7 millions de dollars pour le trimestre s'étant terminé le 31 octobre 2007 et à 55,7 millions de dollars pour le trimestre s'étant terminé le 31 juillet 2007. La réduction par rapport au trimestre précédent est attribuable à une diminution des dépenses dans trois divisions, soit Technologie, Finances, et Sports, Jeux paralympiques et gestion des sites. Chacune de ces divisions ont engagé d'importantes dépenses ponctuelles au cours du trimestre précédent.

Revenus, marketing et communications

Les frais reportés de la division Revenus, marketing et communications s'élevaient à 3,1 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Ces frais se rapportent principalement aux ventes de commandites, aux activités de services, aux communications, à la marque et aux services créatifs et aux activités de planification et de sélection des commanditaires.

Sports, Jeux paralympiques et gestion des sites

Les frais reportés liés aux sports, aux Jeux paralympiques et à la gestion des sites s'élevaient à 3,8 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 22,5 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Au cours du trimestre précédent, une dépense ponctuelle de 18,6 millions de dollars a été engagée en vue de l'utilisation de General Motors Place (« GM Place »). À l'exclusion du paiement effectué au cours du trimestre précédent en vue de l'utilisation de GM Place, les frais engagés pendant le trimestre en cours étaient uniformes et se rapportaient aux déplacements pour assister à des événements à caractère olympique et à des activités sportives connexes, à la préparation des épreuves sportives, y compris la Coupe du monde de ski alpin de 2008 de la Fédération Internationale de Ski (FIS) et les activités pendant les Jeux.

Exploitation des services et cérémonies

Les frais reportés liés à l'exploitation des services et aux cérémonies s'établissaient à 4,3 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 3,2 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. L'augmentation des dépenses par rapport au trimestre précédent est attribuée à une augmentation du niveau d'activité de planification dans ce secteur.

Technologie

Les frais reportés liés à la technologie s'établissaient à 7,5 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 15,1 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les dépenses engagées au cours de ce trimestre ont diminué par rapport au trimestre précédent, reflétant des dépenses ponctuelles dans les trois mois antérieurs. La division continue de se concentrer sur la satisfaction des besoins technologiques de l'équipe du COVAN et sur la planification des besoins relatifs à l'infrastructure technique qui sera nécessaire pour les futures épreuves sportives et les Jeux d'hiver 2010.

Main-d'œuvre et durabilité

Les frais reportés liés à la main-d'œuvre et à la durabilité s'élevaient à 4,3 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 4,1 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. La faible augmentation des dépenses pour cette division peut être attribuée à la croissance de l'organisation et aux préparatifs en vue de l'augmentation de l'embauche qui surviendra au cours des prochains mois.

Finances

Les frais reportés liés aux finances s'élevaient à 2,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 7,8 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les dépenses ont diminué pendant le trimestre s'étant terminé le 31 octobre 2007 puisque, au cours des trois mois antérieurs, des dépenses ont été engagées au titre des améliorations locatives au deuxième immeuble des bureaux du COVAN. De manière générale, ces dépenses se rapportaient aux frais d'exploitation des bureaux et des systèmes financiers du COVAN ainsi qu'aux intérêts, aux frais bancaires, aux assurances et aux frais juridiques.

Pertes (bénéfices) nets sur change

Les bénéfices nets sur change étaient de 19,3 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007, comparativement à des bénéfices de 5,3 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007.

Pour le trimestre en cours, les bénéfices nets de 19,3 millions de dollars découlent presque uniquement du changement à la juste valeur du marché des contrats de change à terme. À la dernière date d'évaluation du 31 juillet 2007, la juste valeur du marché des contrats était un actif de 4,5 millions de dollars. Au 31 octobre 2007, la juste valeur du marché des contrats s'élevait à 25,1 millions de dollars, essentiellement en raison des fluctuations du taux de change des dollars canadien et américain, ce qui entraînait des gains sur change non réalisés de 20,6 millions de dollars. Ces gains ont été compensés par des pertes sur change réalisées dans le compte en dollars américains.

2. ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION DES SITES

Les activités de construction des sites sont demeurées un centre d'intérêt au cours de ce trimestre. Plus de deux ans avant la tenue des Jeux, la construction des sites en montagne a été achevée, et ce, en respectant le budget des sites. Des plans sont en cours quant au transfert de la responsabilité opérationnelle de ces sites de la division construction des sites du COVAN à la division sports du COVAN. La construction de tous les sites de la ville progresse bien. Au total, l'insuffisance des revenus par rapport aux dépenses pour les activités d'aménagement des sites était de 0,5 million de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007, comparativement à un excédent de 2,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007 et à un excédent cumulatif de 23,2 millions de dollars relativement à la réalisation des projets à ce jour. Ces excédents et insuffisances sont en grande partie attribuables au moment de la réception des fonds de construction des sites comparativement au moment où les dépenses connexes ont été engagées.

Revenus*Contributions du gouvernement*

Les contributions du gouvernement s'élevaient à 61,3 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 59,9 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les contributions du trimestre en cours comprenaient les contributions provenant du Canada, soit de 50,5 millions de dollars, et 10,8 millions de dollars du gouvernement de la Colombie-Britannique (C.-B.). Les contributions du gouvernement provenant du Canada sont versées dans le cadre d'accords de contribution annuels conclus entre le COVAN et le gouvernement du Canada, alors que le financement reçu de la Colombie-Britannique découle d'accords de financement particuliers liés aux sites.

Relativement à la réalisation de chaque projet, la Colombie-Britannique a versé ou versera 203 millions de dollars et le gouvernement du Canada 241 millions de dollars pour financer les travaux de construction des sites. Pour les travaux d'aménagement des sites pour les Jeux, le Canada et la Colombie-Britannique ont tous deux accepté de verser un montant de 290 millions de dollars pour un total de 580 millions de dollars.

Commandites nationales

Les contributions provenant des apports en nature des commanditaires de Vancouver 2010, faites dans le cadre d'ententes de marketing conclues entre le COVAN et ses partenaires commerciaux et qui sont utilisées dans le programme de construction des sites, sont comptabilisées à titre de revenus et de dépenses dans le fonds de construction des sites. Au cours de la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et de celle s'étant terminée le 31 juillet 2007, ces transactions étaient de 1,2 million de dollars et ne comprenaient pas les redevances de marketing payées. Les contributions comprenaient principalement le carburant, les véhicules et les matériaux de construction.

Intérêts et autres revenus

Les intérêts et autres revenus étaient de 0,4 million de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007, soit une hausse de 0,2 million de dollars comparativement à la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les revenus d'intérêt du fonds de construction des sites sont perçus sur les soldes positifs de trésorerie et sur les contributions de l'encaisse affectée de la Colombie-Britannique.

Dépenses

Les dépenses liées à la construction des sites s'élevaient à 63,3 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 58,6 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Comme prévu, les plus importantes dépenses ont été engagées pour les sites extérieurs. Au 31 octobre 2007, les dépenses liées au programme global de construction des sites ont maintenant atteint 427,9 millions de dollars relativement à la réalisation des projets à ce jour.

Cypress Mountain

Les dépenses liées à Cypress Mountain s'élevaient à 4,4 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 5,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Ces dépenses peuvent être attribuées principalement aux travaux d'aménagement du site pour la compétition de surf des neiges.

Hillcrest/Nat Bailey Stadium Park

Les dépenses liées au site Hillcrest/Nat Bailey Stadium Park s'élevaient à 2,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 3,3 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les dépenses engagées pour ce site ont été relativement les mêmes que celles de la période de trois mois précédente.

Pacific Coliseum

Les dépenses liées au Pacific Coliseum s'élevaient à 3,9 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 4,1 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les dépenses comprenaient les améliorations à l'usine de réfrigération de la glace ainsi qu'aux installations sanitaires et aux concessions.

Anneau de Richmond

Les dépenses liées à l'Anneau de Richmond s'élevaient à 3,8 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 4,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Ces dépenses peuvent être attribuées à la partie des frais engagés à ce jour par le COVAN pour le site dans le cadre de l'entente conclue entre le COVAN et la Ville de Richmond.

Centre des athlètes de Whistler

Les dépenses liées au Centre des athlètes de Whistler s'élevaient à 0,6 million de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 0,4 million de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. La construction est maintenant activement en cours, la viabilisation du terrain étant entamée.

Whistler Creekside

Les dépenses liées à Whistler Creekside demeurent les mêmes que celles du trimestre précédent, à savoir 4,5 millions de dollars ont été dépensés pendant la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et 4,6 millions de dollars pendant la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Ces dépenses sont liées à l'acquisition et à l'installation de matériel et d'équipements d'enneigement artificiel.

Parc olympique de Whistler

Les dépenses liées au Parc olympique de Whistler s'élevaient à 25,0 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 et à 16,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007, pour un total de 101,0 millions de dollars relativement à la réalisation des projets à ce jour. Les dépenses de ce trimestre étaient principalement liées à la construction des immeubles et des pistes récréatives de ski nordique. Le site est devenu opérationnel le 15 décembre.

Centre des sports de glisse de Whistler

Les dépenses liées au Centre des sports de glisse de Whistler sont demeurées les mêmes que celles du trimestre précédent, soit à 17,5 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 comparativement à 17,7 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Les dépenses à ce jour pour le projet s'élèvent à 93,4 millions de dollars. Les dépenses engagées ce trimestre étaient associées à l'achèvement de la structure de piste et des immeubles de soutien, puisque ce site se prépare à devenir opérationnel au début de 2008.

Intérêts et frais financiers

Les intérêts et les frais financiers pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007 sont demeurées comparables à ceux de la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007, soit à 0,2 million de dollars. Les intérêts et les frais financiers pour le fonds de construction des sites sont engagés par la facilité de crédit d'immobilisations étant donné qu'elle est utilisée pour financer les activités d'aménagement des sites en attendant que le COVAN ne reçoive les paiements de ses partenaires gouvernementaux. La facilité de crédit d'immobilisations est décrite de manière plus détaillée dans la note 4 des états financiers intermédiaires non vérifiés en annexe.

3. LIQUIDITÉ, RESSOURCES EN CAPITAL ET SITUATION FINANCIÈRE

Les activités d'exploitation du COVAN sont financées par les revenus provenant des commandites, des émissions télévisées, de la vente de billets et d'autres activités de marketing et de vente de marchandises liées aux Jeux. Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique financent les activités de construction des sites du COVAN. Au 31 octobre 2007, les soldes de trésorerie et de l'encaisse affectée du COVAN étaient de 39,0 millions de dollars. À la fin du trimestre, le COVAN n'avait fait aucun prêt contre la facilité de crédit d'exploitation et la facilité de crédit d'immobilisations.

Les flux de trésorerie utilisés pour la construction des sites et les activités d'exploitation se sont élevés à 9,3 millions de dollars et à 19,3 millions de dollars pour les périodes de trois mois s'étant terminées respectivement le 31 octobre 2007 et le 31 juillet 2007. L'activité dans le fonds de construction des sites a consisté en l'utilisation de 0,5 million de dollars au comptant dans la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007, ce qui se compare aux 2,7 millions de dollars au comptant qui ont été utilisés dans la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. Cette fluctuation est en grande partie attribuable à la date de réception des fonds gouvernementaux pour le programme des sites. La contribution du gouvernement aux sites est la source primaire des flux de trésorerie du COVAN pendant le trimestre. L'utilisation des autres flux de trésorerie pour l'aménagement des sites et les activités d'exploitation est attribuable aux variations touchant les soldes du fonds de roulement, constitués principalement des autres comptes débiteurs et des dépôts, ainsi que des comptes fournisseurs et des charges à payer.

Les flux de trésorerie découlant des activités d'investissement et de financement se sont chiffrés à 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois s'étant terminée le 31 octobre 2007. Ces résultats se comparent aux flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement et de financement qui se sont chiffrés à 12,2 millions de dollars dans la période de trois mois s'étant terminée le 31 juillet 2007. L'utilisation des flux de trésorerie transparaît principalement dans l'augmentation du solde de l'encaisse affectée.

Les besoins en fonds de roulement proviennent du décalage temporel entre la date de réception des fonds et la date d'utilisation des fonds et sont financés au moyen d'une facilité de crédit à terme de 75,0 millions de dollars servant à couvrir les dépenses d'exploitation du COVAN et de 20,0 millions de dollars pour ses activités d'aménagement des sites. Les soldes de l'encaisse affectée de 16,7 millions de dollars comprennent 2,2 millions de dollars pour le Pacific Coliseum et 14,5 millions de dollars aux fins de retenues pour privilèges restreints.

Le COVAN a des obligations importantes relativement aux activités d'exploitation et d'aménagement des sites, qui sont expliquées dans les états financiers intermédiaires non vérifiés. Selon le COVAN, les flux de trésorerie générés par les commandites, les produits officiels, les émissions télévisées, les contributions provenant des gouvernements et d'autres sources, en plus de la capacité d'emprunt disponible dans le cadre des facilités de crédit à terme, sont suffisants pour satisfaire aux besoins de trésorerie. Tandis qu'on peut rembourser les facilités de crédit à terme soit le 31 mars 2010, soit sur réception par le COVAN du paiement final de la contribution du CIO, selon la première éventualité, le COVAN croit s'être assuré assez de facilités de crédit pour financer ses activités futures de planification, d'organisation et de tenue des Jeux d'hiver 2010.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Les instruments financiers du COVAN sont les liquidités, l'encaisse affectée, les comptes clients, les dépôts remboursables, les facilités de crédit affectées au fonds de roulement et à terme de capitaux, les comptes fournisseurs, les charges à payer et les contrats de change à terme. La juste valeur de ces instruments financiers correspond à la valeur comptable. Les taux d'intérêt et les risques bancaires auxquels le COVAN est exposé relativement à ces instruments sont minimes.

Une grande partie des revenus du COVAN devrait provenir des émissions télévisées et d'autres sources en devises étrangères, principalement en dollars américains et en euros. L'objectif du COVAN est de gérer les encaissements nets en devises étrangères de manière à se protéger contre le risque d'appréciation du dollar canadien par rapport à ces devises étrangères. Le COVAN n'investit pas dans le marché des instruments dérivés à des fins spéculatives. Le COVAN a été en mesure de confirmer les détails des encaissements futurs nets pour des sommes de 177 millions de dollars américains et de 40 millions d'euros et il a acheté des contrats de change à terme en vue de vendre les liquidités en devises étrangères à des dates fixes jusqu'en mars 2009. Les taux de change moyens pondérés « en cas de baisse » des contrats de change à terme sont de 1,083 pour le dollar américain et de 1,409 pour l'euro. Les contrats comportant une clause d'option de change à terme garantissent un taux de change minimum et permettent de tirer profit, dans une certaine mesure, de la dépréciation du dollar canadien. La note 5 complémentaire aux états financiers intermédiaires non vérifiés explique plus en détail la façon dont cette participation est structurée.

5. RISQUES

Comme c'est le cas pour tout comité d'organisation à ce stade-ci, pour atteindre ses objectifs stratégiques et s'acquitter de son mandat, le COVAN est exposé, dans une certaine mesure, aux risques suivants.

Risques financiers : le COVAN dépend de contributions des gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada pour financer le coût des activités d'aménagement des sites, estimé à 580 millions de dollars, après une contribution en nature du COVAN de 11,8 millions de dollars. Grâce à un fonds de prévoyance de 27,05 millions de dollars, la direction considère que le programme d'aménagement des sites est suffisamment financé et elle est convaincue de pouvoir terminer les travaux de construction des sites à un coût au comptant de 580 millions de dollars ou inférieur.

La plupart des activités d'exploitation du COVAN sont financées par les revenus provenant de la contribution du CIO au titre des émissions télévisées, du programme de commandites internationales du CIO, des commandites nationales, de l'octroi de licences et de la vente de billets et de marchandises liées aux Jeux. Les revenus futurs provenant des commandites internationales et nationales sont liés aux résultats des négociations avec les tiers et, par conséquent, le montant total ne peut être confirmé à ce jour.

En outre, une partie des revenus du COVAN est en devises étrangères et le COVAN gère le risque de l'appréciation continue du dollar canadien au moyen du recours à des contrats de change à terme pour toutes les rentrées de fonds futures connues et confirmées. Enfin, compte tenu de la nature des Jeux, le COVAN est confronté au risque de coûts imprévus pour la tenue des Jeux. Le plan d'affaires du COVAN comporte des dispositions pour cette éventualité.

Risques de rendement : le COVAN a adopté un programme de gestion active du risque. Le COVAN intègre, s'il y a lieu, les risques et les circonstances imprévisibles telles que les conditions météorologiques dans les activités de planification et élabore des stratégies d'atténuation des risques.

Risques pour la réputation : le COVAN doit éviter de porter atteinte à sa réputation pour donner confiance à ses partenaires et commanditaires et à d'autres intervenants ainsi que pour obtenir la confiance du public. Le COVAN a adopté des programmes de gestion active du risque et de vérification interne pour garantir aux cadres supérieurs et au conseil de direction que les politiques, procédures et processus en place sont adéquats pour le protéger contre les risques liés à sa réputation.

6. TRANSACTIONS AVEC APPARENTÉS

Le COVAN est une partie à un accord multilatéral et son conseil d'administration est formé de personnes nommées par le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique, la Municipalité de Villégiature de Whistler, la Ville de Vancouver, le Comité paralympique canadien et le Comité olympique canadien. En outre, les Premières nations Lil'wat et Squamish ont nommé une personne au conseil d'administration du COVAN. Le COVAN considère que certaines de ces parties sont liées aux termes des états financiers et périodiquement, dans le cours normal des activités, le COVAN peut réaliser des transactions avec les parties susmentionnées.

7. PERSPECTIVE

À l'approche des Jeux, les activités d'étape dans toutes les principales fonctions du COVAN augmentent. Les athlètes pourront bientôt s'entraîner sur place pour les Jeux d'hiver 2010 puisque la construction de cinq sites sportifs sera presque achevée à la fin de 2007, dont les trois sites de compétition situés à Whistler. Des plans sont aussi en cours pour plusieurs événements publics marquants au début de 2008, y compris le lancement de l'Olympiade culturelle de 2008 le 1^{er} février, l'appel de bénévoles le 12 février et un éventail d'activités pour marquer le compte à rebours de deux ans. La sixième réunion de la Commission de coordination du CIO aura lieu en février, dont le clou sera une visite du président du CIO, Jacques Rogge.

Plan d'affaires

Le budget de fonctionnement de 1,63 milliard de dollars du COVAN est résumé ci-dessous, accompagné des données sur le trimestre en cours et les revenus et dépenses prévus à ce jour dans chaque catégorie :

(en milliers de dollars canadiens)

Revenus	Trimestre s'étant terminé le 31 octobre 2007	Prévisions à ce jour 31 octobre 2007	Budget d'exploitation des Jeux
Contribution du CIO, nette	-	93 687 \$	401 700 \$
Autres revenus du CIO	-	-	35 000
Commandites internationales du CIO	2 031 \$	11 992	201 404
Commandites nationales	4 256	145 189	760 000
Vente de billets	-	-	231 854
Octroi de licences et marchandisage	892	6 262	46 026
Revenus des Jeux paralympiques	-	-	40 000
Autre	550	3 966	110 502
Total partiel	7 729	261 096	1 826 486
Moins : droits de marketing	(1 041)	(40 022)	(197 217)
Revenus nets	6 688 \$	221 074 \$	1 629 269 \$

Dépenses	Trimestre s'étant terminé le 31 octobre 2007	Prévisions à ce jour 31 octobre 2007	Budget d'exploitation des Jeux
Revenus, marketing et communications	3 054 \$	23 676 \$	126 427 \$
Sports, Jeux paralympiques et gestion des sites	3 799	34 502	186 436
Exploitation des services et cérémonies	4 323	21 157	548 130
Technologie	7 498	47 447	398 500
Main-d'œuvre et durabilité	4 315	41 401	153 144
Finances	2 712	52 598	116 632
Pertes (bénéfices) sur change	(19 302)	(20 752)	-
Total partiel	6 399 \$	200 029 \$	1 529 269
Fonds de prévoyance			100 000
Dépenses totales			1 629 269 \$*

*Voir la section 5 – *Risques financiers*

Sites

Fonds de construction des sites

La construction des sites continue de respecter l'échéancier et le budget. Le COVAN poursuit activement les travaux de construction afin de respecter le calendrier du programme de construction des sites et de franchir les étapes clés selon les délais prévus. Le tableau suivant résume les dépenses engagées par le COVAN à ce jour, ainsi que son budget de 580 millions de dollars pour l'aménagement des sites :

(en milliers de dollars canadiens)

Sites construits par les partenaires avec l'aide financière du COVAN	Prévisions à ce jour 31 octobre 2007	Budget du site	Achèvement prévu
Centre des sports d'hiver UBC	35 022 \$	38 445 \$	Été 2008
Anneau de Richmond	46 104	63 260	Automne 2008
Village olympique et paralympique de Whistler	29 000	37 500	Automne 2009
Village olympique et paralympique de Vancouver	30 000	30 000	Automne 2009
Sites d'entraînement et autres subventions	10 026	10 400	Automne-hiver 2008
Total partiel	150 152 \$	179 605 \$	
Sites construits ou rénovés par le COVAN			
Hillcrest/Nat Bailey Stadium Park	18 942 \$	40 250 \$	Automne 2008
Centre des athlètes de Whistler	6 063	46 000	Automne 2008
Centre des sports de glisse de Whistler	93 359	104 900	**Terminé
Parc olympique de Whistler	100 998	119 740	** Terminé
Cypress Mountain	14 331	16 650	** Terminé
Whistler Creekside	25 159	27 635	** Terminé
Pacific Coliseum	14 546	20 400	** Terminé
Autre	2 529	9 570	
Total partiel	275 927 \$	385 145 \$	
Fonds de prévoyance	-	27 050 \$	
Dépenses totales liées aux sites	<u>426 079 \$</u>	<u>591 800 \$</u>	
Intérêts et frais financiers	1 773 \$	-	
Dépenses totales liées à l'aménagement des sites	<u>427 852 \$</u>	<u>591 800 \$</u>	
Moins : Contribution nette des commanditaires	(4 533 \$)	(11 800 \$)	
Total	<u>423 319 \$</u>	<u>580 000 \$*</u>	

*Voir la section 5 – Risques financiers

**Sites dont la construction est en grande partie terminée à la fin de l'année civile 2007

D'importantes activités de planification et d'analyse se poursuivent concernant les coûts d'aménagement des sites prévus et les dates d'achèvement anticipées. Une augmentation nette du fonds de prévoyance central pour l'aménagement des sites de l'ordre de 0,25 million de dollars a été comptabilisée au cours du trimestre. Le reste de ce fonds est maintenant de 27,05 millions de dollars, se situant ainsi dans les limites permises aux termes de l'entente de rendement et de reddition des comptes conclue entre le COVAN et la province de la Colombie-Britannique.

Les budgets pour l'aménagement des sites et les dates d'achèvement anticipées sont constamment revus à mesure que de nouveaux renseignements sont disponibles afin de veiller à ce que le budget global du programme d'aménagement des sites soit respecté. Le COVAN reste persuadé de pouvoir terminer le programme d'aménagement des sites à un coût de 580 millions de dollars ou inférieur.

Les sites sont construits selon un calendrier qui permettra de s'assurer qu'ils sont, pour la plupart, prêts pour les compétitions, deux saisons avant les Jeux. Ainsi, les athlètes canadiens auront amplement le temps de se familiariser avec les sites avant les Jeux, d'autant plus que le calendrier prévoit une marge de temps pour les imprévus. Ce calendrier, selon lequel l'aménagement des sites de compétition sera terminé très tôt, ce qui ne s'est jamais vu dans l'histoire récente des Jeux olympiques, permet aux athlètes de s'entraîner, ainsi que d'organiser des compétitions et de vérifier l'état des sites avant les Jeux. Le COVAN se réjouit surtout de l'achèvement d'une bonne partie des travaux de construction de nombreux sites d'ici la fin de l'année civile 2007, notamment :

- Parc olympique de Whistler – achèvement du site, des routes et des édifices
- Cypress Mountain – achèvement du site de surf des neiges et de style libre, et du système d'enneigement artificiel
- Whistler Creekside – achèvement du système d'enneigement artificiel et amélioration du parcours
- Pacific Coliseum – achèvement des rénovations
- Centre des sports de glisse de Whistler – mise en service des pistes et achèvement des édifices

Sports

Le COVAN collabore avec les organismes de sport en vue d'organiser des épreuves sportives pour chacune des disciplines sportives. Le but de ces épreuves sportives est de faire l'essai des sites, y compris les terrains de jeu, la technologie, les plans d'exploitation et la main-d'œuvre, avant la tenue des Jeux.

Finances

Des plans sont en cours quant à la prochaine visite de la Commission de coordination du CIO, laquelle devrait avoir lieu du 26 au 28 février 2008. Le président du CIO, Jacques Rogge, devrait assister aux réunions de la Commission.

Main-d'œuvre

L'équipe du COVAN a doublé en nombre en 2007 et l'engagement des employés s'avère très positif. Le 12 février 2008, l'« appel de bénévoles » sera lancé pour recruter les 25 000 bénévoles qui accueilleront le reste du monde au Canada. Les membres du public qui sont intéressés à se porter volontaires sont maintenant en mesure de s'inscrire afin de recevoir des bulletins de nouvelles pour les bénévoles au moyen de vancouver2010.com.

Revenus et marketing

Grâce à l'appui solide des entreprises du Canada, le COVAN a dépassé son objectif de revenus de 65 millions de dollars pour 2007, atteignant plutôt 102,5 millions de dollars pour l'année. Le COVAN a maintenant conclu des ententes de commandites nationales d'une valeur totale approximative de 691 millions de dollars, ou de 90,5 p. 100 de son objectif global de 760 millions de dollars.

Les activités de planification pour le programme de vente de billets du COVAN se poursuivent afin de se préparer en vue de la vente de billets au public en octobre 2008.

Au début de 2008, un vaste assortiment de produits officiels sera offert en magasin partout au Canada, notamment dans des magasins de jouets, des boutiques de cadeaux, des boutiques spécialisées, des boutiques hors taxes et des magasins d'articles de sport, en plus des magasins Hbc et, en direct, aux adresses www.vancouver2010.com et hbc.com.

Olympiade culturelle

L'Olympiade culturelle de Vancouver 2010 mettra en vedette l'imaginaire contemporain grâce à une série de trois festivals de culture pop et de beaux arts auxquels assisteront plus de deux millions de spectateurs. L'Olympiade culturelle 2008, qui se déroulera du 1^{er} février au 21 mars 2008, servira de coup d'envoi à cette célébration de plusieurs années. Un programme semblable aura lieu en 2009, suivi du Festival olympique des arts (du 22 janvier au 28 février 2010) et du Festival paralympique des arts (du 12 au 21 mars 2010). Ensemble, ces trois festivals offriront 160 jours de célébration, avec plus de 1 000 spectacles – dont des centaines seront gratuits.

Compte à rebours de deux ans

La planification des activités du compte à rebours de deux ans est en cours dans la région des Jeux, étant ainsi particulièrement axée sur Vancouver, Whistler et Richmond. L'un des éléments principaux des célébrations sera l'Olympiade culturelle 2008, au cours de laquelle un concert spécial aura lieu le 12 février au Orpheum Theatre de Vancouver. Les discussions se poursuivent en ce qui concerne les activités du compte à rebours à Ottawa et à Québec.

Partenaires gouvernementaux

Au cours de la réunion annuelle du Conseil de la fédération des treize premiers ministres du Canada qui a été tenue en août 2007, le directeur général du COVAN, John Furlong, a officiellement signé quatre protocoles d'entente (PE) distincts avec les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador en vue d'explorer des perspectives de coopération et de participation d'ici et pendant les Jeux d'hiver de 2010. Chaque PE décrit un certain nombre de domaines possibles de collaboration entre la province respective et Vancouver 2010 qui aideront le COVAN à réaliser avec succès sa mission et sa vision de mobiliser les citoyens et les citoyennes du pays et de les faire profiter dans les secteurs du développement sportif, de la culture, du bénévolat, du tourisme et du développement économique. Au début de l'année, soit le 22 février 2007, le COVAN a également signé des PE avec les trois territoires du Nord.

Des discussions sont en cours avec les autres provinces afin de déterminer les domaines de collaboration qui feront en sorte que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes puissent participer et être inspirés par les Jeux en 2010. L'objectif est de signer un protocole d'entente avec toutes les provinces et tous les territoires, dans le but de vraiment faire des Jeux d'hiver de 2010, « Des Jeux pour tout le Canada ».

États financiers

Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

Non vérifiés – en milliers de dollars canadiens
Pour le trimestre s'étant terminé le 31 octobre 2007

**Comité d'organisation des Jeux olympiques et
paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver**

BILAN INTERMÉDIAIRE

Non vérifié

Aux

(en milliers de dollars)

	31 octobre 2007	31 juillet 2007
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	39,024	45,492
Encaisse affectée	16,701	19,929
Apports gouvernementaux à recevoir	36,376	49,478
Autres débiteurs	14,359	12,089
Dépôts remboursables	2,277	1,982
Juste valeur des contrats à terme [note 5]	25,102	4,460
Total de l'actif	133,839	133,430
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Facilités de crédit à terme [note 4]	-	367
Créditeurs et charges à payer	89,596	88,639
Produits d'exploitation reportés, montant net [voir le tableau ci-joint des produits et des charges d'exploitation reportés]	21,045	20,756
Total du passif	110,641	109,762
Engagements, éventualités et garanties [note 8]		
Solde du fonds		
Fonds d'aménagement des sites	23,198	23,668
Total du passif et du solde du fonds	133,839	133,430

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité d'organisation des Jeux olympiques et
paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT DES SITES ET
DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DU FONDS INTERMÉDIAIRE

Non vérifié

(en milliers de dollars)

	Trimestres terminés les		Période cumulative allant du
	31 octobre 2007	31 juillet 2007	30 septembre 2003 (date de constitution) au 31 octobre 2007
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Apports gouvernementaux			
Canada	50,470	38,320	240,985
Colombie-Britannique	10,785	21,525	202,980
Produits tirés des commandites, montant net [notes 6 et 7]	1,230	1,243	4,533
Intérêts créditeurs et autres produits	369	213	2,552
Total des produits	62,854	61,301	451,050
CHARGES			
Montagne de Cypress	4,397	5,735	14,331
Stade de Hillcrest / Nat Bailey	2,698	3,263	18,942
Colisée du Pacifique	3,916	4,136	14,546
Anneau de Richmond	3,756	4,716	46,104
Sites d'entraînement	25	1	5,026
Centre des sports d'hiver UBC	31	232	35,022
Village des Jeux olympiques/paralympiques de Vancouver	-	-	30,000
Centre des athlètes de Whistler	611	439	6,063
Centre de radiodiffusion et de presse de Whistler	-	-	3,000
Secteur Creekside de Whistler	4,462	4,642	25,159
Parc olympique de Whistler	24,957	16,738	100,998
Village des Jeux olympiques/paralympiques de Whistler	-	-	29,000
Centre des sports de glisse de Whistler	17,496	17,681	93,359
Divers	757	770	4,529
Total des charges liées aux sites	63,106	58,353	426,079
Intérêts débiteurs et coûts de possession	218	201	1,773
Total des charges liées à l'aménagement des sites	63,324	58,554	427,852
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges liées à l'aménagement des sites pour la période	(470)	2,747	23,198
Fonds d'aménagement des sites au début de la période	23,668	20,921	-
Fonds d'aménagement des sites, à la fin de la période	23,198	23,668	23,198

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité d'organisation des Jeux olympiques et
paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

**TABLEAU DES PRODUITS ET DES CHARGES
D'EXPLOITATION REPORTÉS INTERMÉDIAIRE**

Non vérifié

(en milliers de dollars)

	Trimestres terminés les		Période cumulative allant du 30 septembre 2003 (date de constitution) au
	31 octobre 2007	31 juillet 2007	31 octobre 2007
	\$	\$	\$
PRODUITS D'EXPLOITATION REPORTÉS			
Apport du CIO	-	-	93,687
Commandites internationales du CIO [note 6]	2,031	4,848	11,992
Commandites nationales [note 6]	4,256	10,788	145,189
Concession de licence et merchandisage	892	572	6,262
Intérêts créditeurs et autres produits	550	1,129	3,966
Redevances – droits de marketing [note 7]	(1,041)	(605)	(40,022)
Total des produits d'exploitation reportés	6,688	16,732	221,074
CHARGES REPORTÉES			
Produits, marketing et communications	3,054	2,904	23,676
Sports, Jeux paralympiques et gestion des sites	3,799	22,534	34,502
Exploitation des services et cérémonies	4,323	3,241	21,157
Technologie	7,498	15,098	47,447
Effectif et développement durable	4,315	4,180	41,401
Finances	2,712	7,789	52,598
Total des charges de division reportées	25,701	55,746	220,781
Gain de change, montant net [note 5]	(19,302)	(5,338)	(20,752)
Total des charges d'exploitation reportées	6,399	50,408	200,029
Excédent (insuffisance) des produits d'exploitation reportés par rapport aux charges d'exploitation reportées pour la période	289	(33,676)	21,045
Produits d'exploitation reportés, montant net, au début de la période	20,756	54,432	-
Produits d'exploitation reportés, montant net, à la fin de la période	21,045	20,756	21,045

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité d'organisation des Jeux olympiques et
paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE INTERMÉDIAIRE

Non vérifié

(en milliers de dollars)

	Trimestres terminés les		Période cumulative allant du 30 septembre 2003 (date de constitution) au 31 octobre 2007
	31 octobre 2007	31 juillet 2007	31 octobre 2007
	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT DES SITES ET D'EXPLOITATION			
Excédent (insuffisance) des produits liés à l'aménagement des sites par rapport aux charges pour la période	(470)	2,747	23,198
Variations des actifs et passifs d'exploitation :			
Apports gouvernementaux à recevoir	13,102	(20,685)	(36,376)
Autres débiteurs	(2,270)	(7,298)	(14,359)
Dépôts remboursables	(295)	38	(2,277)
Produits (charges) d'exploitation reportés, montant net	289	(33,676)	21,045
Créditeurs et charges à payer	957	45,850	89,596
Juste valeur des contrats à terme	(20,642)	(6,233)	(25,102)
Flux de trésorerie liés aux activités d'aménagement des sites et d'exploitation	(9,329)	(19,257)	55,725
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT			
Remboursements en vertu des facilités de crédit à terme	(367)	(13,014)	-
Diminution (augmentation) de l'encaisse affectée	3,228	814	(16,701)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement	2,861	(12,200)	(16,701)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(6,468)	(31,457)	39,024
Encaisse au début de la période	45,492	76,949	-
Encaisse à la fin de la période	39,024	45,492	39,024
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE			
Intérêts payés au comptant	122	158	4,018

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
Pour la période terminée le 31 octobre 2007
(en milliers de dollars)

Non vérifié

1. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR») relativement à l'information financière intermédiaire. Par conséquent, ils ne comprennent pas la totalité de l'information et des notes exigées par les PCGR pour les états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus avec les états financiers du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver («COVAN») pour l'exercice terminé le 31 juillet 2007.

L'objectif du COVAN est d'organiser et de tenir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 (les «Jeux»). Le COVAN doit s'assurer que les sites des Jeux olympiques et paralympiques (les «sites des Jeux») sont prêts et respectent les critères d'usage durant les Jeux. Le Fonds d'aménagement des sites sert à inscrire l'encaissement des apports comme débiteurs, les produits comme réalisés et les charges comme engagées en ce qui a trait à l'aménagement des sites des Jeux. Tous les produits et toutes les charges du COVAN qui ne se rapportent pas aux activités d'aménagement des sites sont comptabilisés dans le Fonds d'administration générale. En raison du cycle d'affaires prolongé de la tenue des Jeux, les produits et les charges d'exploitation comptabilisés dans le Fonds d'administration générale sont reportés jusqu'au début des Jeux et seront constatés au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2010.

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés comprennent les produits et les charges d'exploitation reportés ainsi que les activités d'aménagement des sites pour le trimestre terminé le 31 octobre 2007, ainsi que les chiffres correspondants pour le trimestre précédent terminé le 31 juillet 2007 et la période allant du 30 septembre 2003 (date de constitution) au 31 octobre 2007. Le trimestre terminé le 31 octobre 2007 et le trimestre précédent terminé le 31 juillet 2007 sont présentés, puisqu'ils sont considérés comme étant les périodes comparatives les plus significatives étant donné la croissance de l'organisation et le cycle d'affaires prolongé, en raison de la planification et de la tenue des Jeux. La période du 30 septembre 2003 (date de constitution) est fournie afin de refléter le montant total des produits et des charges d'exploitation reportés et les activités d'aménagement des sites pour le projet jusqu'à ce jour.

La préparation des états financiers intermédiaires non vérifiés est fondée sur les conventions et les pratiques comptables utilisées dans la préparation des états financiers annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 31 juillet 2007, à l'exception de l'information présentée à la note 2.

Certains des montants des périodes précédentes ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS ET MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

En date du 1^{er} août 2007, le COVAN a adopté le chapitre 3855 «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce chapitre présente les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Selon le chapitre 3855, tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
Pour la période terminée le 31 octobre 2007
(en milliers de dollars)

Non vérifié

détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à leur juste valeur respective au moment de leur constatation initiale; par la suite, les instruments classés comme détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur à la date du bilan, tandis que les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement.

L'adoption du chapitre 3855 n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

Par suite de l'adoption de ce chapitre, la direction a classé les instruments financiers du COVAN comme suit. L'encaisse, l'encaisse affectée et les contrats de change à terme ont été classés comme détenus à des fins de transaction. Les apports gouvernementaux à recevoir, les autres débiteurs et les dépôts remboursables ont été classés comme prêts et créances. Les créditeurs, la facilité de crédit à terme d'exploitation et la facilité de crédit à terme aux fins d'immobilisations ont été classés comme autres passifs financiers. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que le COVAN n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt ou de crédit important relativement à ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

3. CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Certaines activités d'aménagement des sites sont hautement saisonnières, ce qui a une incidence sur les états financiers intermédiaires présentés. La plupart des dépenses des sites des Jeux sont engagées entre avril et novembre, puisque la construction a principalement lieu au cours de cette période où les conditions sont plus favorables. En conséquence, les activités d'aménagement des sites pourraient fluctuer considérablement d'une période à une autre.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
Pour la période terminée le 31 octobre 2007
(en milliers de dollars)

Non vérifié

4. FACILITÉS DE CRÉDIT À TERME

Le COVAN a une entente sur une facilité de crédit d'exploitation (la «facilité de crédit d'exploitation») et une entente sur une facilité de crédit aux fins d'immobilisations (la «facilité de crédit aux fins d'immobilisations»). La facilité de crédit d'exploitation fournit un fonds de roulement et des fonds pour répondre aux besoins d'exploitation généraux, et consiste en une facilité de crédit à terme renouvelable de 75 000 \$ sous forme d'emprunts au taux préférentiel, d'emprunts au taux de base en dollars américains, d'acceptations bancaires, d'emprunts au taux fondé sur le LIBOR, de lettres de crédit et de lettres de garantie. La facilité de crédit aux fins d'immobilisations fournit un fonds de roulement et des fonds pour les activités d'aménagement des sites, et consiste en une facilité de crédit à terme renouvelable de 20 000 \$ sous forme d'emprunts au taux préférentiel, d'emprunts au taux de base en dollars américains, d'acceptations bancaires, d'emprunts au taux fondé sur le LIBOR, de lettres de crédit et de lettres de garantie. La facilité de crédit d'exploitation et la facilité de crédit aux fins d'immobilisations sont remboursables le 31 mars 2010, ou à la réception par le COVAN du versement final de l'apport du CIO, selon la date la plus rapprochée.

Au 31 octobre 2007 et au 31 juillet 2007, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit d'exploitation, et aucun montant [367 \$ au 31 juillet 2007] n'avait été prélevé sur la facilité de crédit aux fins d'immobilisations. Si des montants étaient prélevés, ils seraient représentés par des emprunts au taux préférentiel à un taux inférieur de 10 points de base par année au taux préférentiel bancaire. Le taux préférentiel au 31 octobre 2007 était de 6,25 % [6,25 % au 31 juillet 2007].

Tous les emprunts en vertu des facilités de crédit sont garantis par une entente de garantie générale qui constitue une sûreté de premier rang à l'égard de tous les biens meubles du COVAN et, sous réserve de l'approbation du CIO, une cession au prêteur de l'apport du CIO au titre des produits tirés de la radiodiffusion.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le COVAN a conclu des contrats de change à terme en vue de couvrir le risque de fluctuation du taux de change sur les flux de trésorerie futurs prévus. Les instruments utilisés sont des contrats d'option à terme à prime zéro. Aucune prime nette n'est versée ou reçue au titre de ces options sur devises.

Ces contrats d'option à terme déterminent un taux minimum afin d'assurer un certain taux de change minimum futur tout en fixant la fourchette entre le taux maximum et le taux barrière à l'intérieur de laquelle le COVAN peut tirer profit d'une dépréciation du dollar canadien par rapport aux devises. Si, pendant la durée du contrat, le cours au comptant est supérieur ou égal au taux barrière, les taux de change au moment du règlement se situeront entre le taux minimum et le taux maximum. Si le cours au comptant ne se transige pas à un taux qui est supérieur ou égal au taux barrière, pendant la durée du contrat, les taux de change au moment du règlement se positionneront entre le taux minimum et le taux barrière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
Pour la période terminée le 31 octobre 2007
(en milliers de dollars)

Non vérifié

Le tableau ci-dessous présente un résumé des contrats à terme en cours au 31 octobre 2007 :

Échéance	Montant nominal \$	Taux de change à terme moyens pondérés		
		Taux minimum	Taux maximum	Taux barrière
Dollars américains :				
31 mars 2008	600	1,1056	1,1448	1,2191
31 mars 2009	176 400	1,0830	1,1235	1,2098
	<u>177 000</u>	<u>1,0831</u>	<u>1,1236</u>	<u>1,2098</u>
Euros :				
31 mars 2008	12 000	1,4022	1,4395	1,5158
31 mars 2009	28 000	1,4113	1,4450	1,5288
	<u>40 000</u>	<u>1,4086</u>	<u>1,4434</u>	<u>1,5249</u>

Au 31 octobre 2007, le cours au comptant de tous les contrats de change à terme en dollars américains en cours n'avait pas dépassé le taux barrière applicable. Cependant, le cours au comptant de tous les contrats de change à terme en euros en cours avait dépassé le taux barrière applicable. Conséquemment, le taux de change final au moment du règlement des contrats à terme en euros s'établira à l'intérieur de la fourchette des taux minimum et maximum.

Au 31 octobre 2007, la juste valeur de ces contrats à terme correspondait à un actif de 25 102 \$ [4 460 \$ au 31 juillet 2007], qui a été comptabilisé au bilan. La variation de la juste valeur latente au cours de la période de 20 642 \$ a été comptabilisée à titre de composante du gain de change au tableau des produits et des charges d'exploitation reportés [gain de change de 6 233 \$ au 31 juillet 2007].

6. PRODUITS TIRÉS DES COMMANDITES

Au 31 octobre 2007, le COVAN avait conclu des accords de commandite définitifs ou des offres de souscription exécutoires avec différents commanditaires nationaux de première, deuxième et troisième catégorie. Après la signature d'une offre de souscription exécutoire, les parties devraient exécuter l'accord de commandite définitif au cours de l'exercice suivant.

En outre, le COVAN a reçu une tranche du produit recueilli par le Comité international olympique (« CIO ») dans le cadre de son programme de commandites internationales intitulé Les partenaires olympiques. En vertu de ce programme, le COVAN reçoit des apports au comptant et en nature à différentes dates avant et pendant les Jeux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
Pour la période terminée le 31 octobre 2007
(en milliers de dollars)

Non vérifié

Les produits tirés des commandites comptabilisés au cours des périodes à l'étude se présentent comme suit :

	Trimestre terminé le 31 octobre 2007			Période cumulative allant du	
	Produits et charges d'exploitation reportés, montant net \$	Fonds d'aménagement des sites \$	Total \$	Trimestre terminé le 31 juillet 2007	30 septembre 2003 (date de constitution) au 31 octobre 2007
				Total \$	Total \$
Apport en nature au titre des commandites internationales du CIO	2 031	-	2 031	4 848	11 992
Commandites nationales					
Apports au comptant	1 738	-	1 738	6 399	124 095
Apports en nature	2 518	1 434	3 952	5 850	26 445
	4 256	1 434	5 690	12 249	150 540
Total des produits tirés des commandites	6 287	1 434	7 721	17 097	162 532

7. REDEVANCES – DROITS DE MARKETING

Les redevances liées aux droits de marketing comptabilisées au cours des périodes à l'étude se présentent comme suit :

	Trimestre terminé le 31 octobre 2007			Période cumulative allant du	
	Produits et charges d'exploitation reportés, montant net \$	Fonds d'aménagement des sites \$	Total \$	Trimestre terminé le 31 juillet 2007	30 septembre 2003 (date de constitution) au 31 octobre 2007
				Total \$	Total \$
Redevances – droits de marketing au CIO [note 7 a]]	1 184	61	1 245	822	12 692
Redevances – droits de marketing au CIP [note 7 b]]	-	-	-	-	1 147
Redevances – droits de marketing au COC [note 7 c]]	(143)	143	-	-	27 000
Total des redevances – droits de marketing	1 041	204	1 245	822	40 839

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
Pour la période terminée le 31 octobre 2007
(en milliers de dollars)

Non vérifié

- a) Aux termes du Contrat ville hôte, le COVAN est tenu de verser au CIO une redevance de 7,5 % sur la valeur de toute contrepartie au comptant reçue et une redevance de 5 % sur tout apport en nature reçu se rapportant à l'exploitation commerciale des droits de marketing du COVAN. À ce jour, le COVAN a comptabilisé des redevances au titre du CIO totalisant 12 692 \$ relativement aux apports au comptant et aux apports en nature obtenus.
Aux termes de l'accord sur le programme de marketing entre le CIO et le COVAN, le COVAN est tenu de verser au CIO des honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de tout montant reçu par le COVAN dans le cadre du programme de commandites internationales du CIO. À ce jour, le COVAN a comptabilisé 860 \$ au titre d'honoraires de gestion à payer.
- b) Le COVAN est tenu de payer 4 000 \$ US au Comité international paralympique (le «CIP») en échange de tous les droits à l'égard du marketing à l'échelle nationale et de la radiodiffusion à l'échelle mondiale et des ventes de billets liés aux Jeux paralympiques d'hiver. À ce jour, le COVAN a effectué un premier versement de 1 000 \$ US. Le solde de 3 000 \$ US doit être payé en versements égaux les 15 janvier 2008, 2009 et 2010.
- c) En vertu de l'accord sur le programme de marketing conjoint entre le Comité olympique canadien («COC») et le COVAN, le COVAN est tenu de verser au COC une redevance de 16 % sur la valeur de toute contrepartie au comptant reçue et une redevance de 12 % sur tout apport en nature reçu relativement à l'exploitation commerciale des droits de marketing du COVAN. Les redevances à payer doivent être d'au moins 73 500 \$, sans excéder 110 000 \$. À ce jour, le COVAN a payé un montant total de 27 000 \$. Le solde minimum à payer se présente comme suit :

	<u>\$</u>
30 avril 2008	14 000
30 avril 2009	12 000
30 avril 2010	7 500
30 avril 2011	7 000
30 avril 2012	6 000
	<u>46 500</u>

8. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

- a) Le COVAN a conclu divers contrats au titre de produits et de services liés à la planification et à la tenue des Jeux et de l'aménagement ou de l'utilisation d'installations comme des sites au cours des Jeux. Au 31 octobre 2007, le COVAN avait des engagements en cours d'environ 123 200 \$ [150 000 \$ au 31 juillet 2007] relativement à ces contrats. Ces engagements seront acquittés à diverses dates jusqu'en 2010.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
Pour la période terminée le 31 octobre 2007
(en milliers de dollars)

Non vérifié

- b] Aux termes d'ententes sur les sites entre le COVAN et Cypress Bowl Recreations Limited Partnership et entre le COVAN et Whistler Mountain Resort Limited Partnership et Blackcomb Skiing Enterprises Limited Partnership, le COVAN a conclu des conventions d'indemnisation avec ces parties visant tout manque à gagner au titre du bénéfice prévu lié à l'exploitation des sites par suite de certaines compétitions ayant lieu à leurs sites respectifs dans le cadre de la tenue des Jeux. Le calcul des paiements requis possibles n'a pas encore été fait par les parties, et les montants à verser ne peuvent être raisonnablement déterminés à l'heure actuelle.
- c] En vertu de l'accord sur le programme de marketing conjoint entre le COVAN et le Comité paralympique canadien («CPC»), le COVAN a garanti au CPC des produits bruts minimums de 6 684 \$ découlant de toutes les activités commerciales et non commerciales menées par le CPC, seul ou en collaboration avec le COVAN, du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2012.
- d] En vertu d'un accord entre le COVAN et le Canada, le COVAN a confirmé son engagement visant à recueillir un montant additionnel de 14 000 \$ en vertu du programme À nous le podium.
- e] La loi régissant le COVAN et les règlements du COVAN décrivent l'obligation du COVAN d'assurer ses administrateurs, dirigeants et autres personnes définies contre certains coûts et charges relativement à la défense de réclamations contre eux. Le COVAN a souscrit une assurance pour l'aider à financer cette obligation, le cas échéant.
- f] De temps à autre, le COVAN est partie à des réclamations et à des litiges survenant dans le cours normal des activités avec ses fournisseurs et sous-traitants au titre du remboursement de coûts pour des travaux additionnels ou encore de l'engagement de coûts additionnels attribuables à des conditions modifiées. Les règlements, les paiements ou les charges à payer à ce titre sont présentés dans les états financiers quand l'issue peut être déterminée et que le montant peut en être raisonnablement estimé.